

Félicitations, vous êtes admis·e au CAPLP.

Bravo, parce que les élèves de la voie professionnelle ont besoin de professeur·es !

Le SNUEP-FSU, syndicat de l'enseignement professionnel public au sein de la première fédération de l'Éducation nationale, et ses militant·es vous accompagnent dans votre entrée dans le métier, et ce, dès vos démarches pour l'affectation en stage.

Au mois de mai, vous devrez renseigner au ministère votre situation actuelle et formuler des vœux.

Comme pour toutes étapes de la carrière des professeur·es de lycée professionnel, le SNUEP-FSU est à vos côtés à chacun de ces moments décisifs.

Calendrier obligatoire :

Le mouvement d'affectation fonctionne en deux phases : inter-académiques puis en académie

⇒ **Vœux d'affectation inter-académique : dès mai sur SIAL**

Démarche obligatoire sinon votre situation personnelle ne sera pas prise en compte. L'ordre des vœux est important. Le classement pour chaque académie s'effectue selon un barème (rang au concours, situation personnelle et administrative). Résultats début juillet.



Si vous êtes ex-contractuel·le, la procédure est particulière.

⇒ Avant le 14 juillet : résultat de l'académie de stage

⇒ **Vœux d'affectation en académie : juillet**

Formulation des vœux à l'intérieur de l'académie pour l'affectation dans un établissement.

⇒ Fin juillet (dates différentes suivant les académies) : résultat pour votre affectation en établissement.

⇒ Fin août : rentrée des stagiaires. Le SNUEP-FSU sera aussi présent. Prendre contact avec votre établissement, dossier administratif à envoyer au rectorat

⇒ Septembre : **Classement** qui détermine votre salaire de début de carrière.

Remplir le dossier fourni par le rectorat pour que votre expérience professionnelle antérieure (privée et publique) soit prise en compte dans le calcul de votre salaire de début de carrière.

L'affectation en stage comme l'année de stage sont jalonnées d'étapes importantes qui nécessitent des stratégies. Le SNUEP-FSU peut vous guider grâce à la force de ses adhérent·es et de ses militant·es.

Vous pouvez les contacter et vous syndiquer dès maintenant au SNUEP-FSU.

